



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/661
S/21900
23 octobre 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 32 de l'ordre du jour
LA SITUATION AU CAMBODGE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre du 23 octobre 1990 adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Cambodge auprès de
l'Organisation Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte d'un mémorandum de la Résistance nationale cambodgienne en date du 12 octobre 1990, intitulé "Le Viet Nam manoeuvre sur le terrain et sur le plan diplomatique pour prolonger l'occupation du Cambodge" (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 32 de l'ordre du jour et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) THIOUNN Prasith

ANNEXE

Mémorandum, en date du 12 octobre 1990, de la Résistance
nationale cambodgienne

Le Viet Nam manoeuvre sur le terrain et sur le plan
diplomatique pour prolonger l'occupation du Cambodge

I. Les efforts du Viet Nam et de Hun Sen pour saboter le Document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Déclaration commune de Jakarta et la résolution 668 (1990) du Conseil de sécurité de l'ONU

1. Le 11 septembre, Hun Sen a commencé par rejeter ouvertement et avec arrogance, la Déclaration commune de Jakarta qu'il avait signée la veille.

Tout récemment, à New Delhi, il a été même jusqu'à accuser avec insolence S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk de faire obstacle au processus de paix. C'est là une tentative évidente de bloquer l'élection de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk comme président du Conseil national suprême (CNS), alors qu'au Cambodge et à l'étranger, Hun Sen lui-même intensifie, sous la direction du Viet Nam, une campagne systématique de désinformation sur la réunion de Bangkok.

2. Quant au Viet Nam, par la voix de son ministre des affaires étrangères Nguyen Co Thach à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a rejeté le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Il veut remettre en question le texte que, dans leur Déclaration commune de Jakarta du 10 septembre 1990, toutes les parties cambodgiennes y compris celle de Hun Sen ont accepté "dans sa totalité comme base de règlement du conflit cambodgien". Ce même texte a été adopté à l'unanimité le 20 septembre 1990 par le Conseil de sécurité dans sa résolution 668 (1990).

3. Sur le terrain au Cambodge :

- Le Viet Nam continue d'envoyer de nouveaux renforts au Cambodge. Du mois d'août au début d'octobre, il y a envoyé environ 8 000 hommes. Plus de la moitié d'entre eux a été envoyée sur le front de Battambang. Les autres ont été disséminés dans les villages sur tout le pays.

- Les enrôlements forcés des civils cambodgiens dans l'armée de Heng Samrin-Hun Sen ont été intensifiés.

- Les forces vietnamiennes et celles de Heng Samrin-Hun Sen ont tout fait pour lancer des attaques militaires en vue d'essayer de capturer les zones libérées et contrôlées par les forces de la résistance.

4. En résumé, ils mènent une politique sur deux plans :

- Sur le plan diplomatique, ils veulent saboter le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité en essayant de le modifier au fur et à mesure. Leur principal objectif actuel est de bloquer l'élection de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk comme président du CNS.

- Sur le terrain au Cambodge, ils ont mobilisé toutes les forces vietnamiennes (celles non retirées du Cambodge et celles fraîchement envoyées en renfort du Viet Nam) et les forces de Heng Samrin-Hun Sen pour tenter de reprendre les zones libérées et contrôlées par les forces de la résistance, et de briser ces forces.

Ainsi, le principal objectif des envahisseurs vietnamiens n'est nullement la recherche d'un règlement politique. Ils veulent plutôt poursuivre très activement leur guerre d'occupation du Cambodge. Et Hun Sen continue à servir loyalement cet objectif vietnamien.

II. POSITION DE LA RESISTANCE NATIONALE CAMBODGIENNE (RNC) SOUS LA DIRECTION DE S. A. R. SAMDECH NORODOM SIHANOUK

4. Le seul but de la Résistance nationale cambodgienne sous la direction de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk est la libération du Cambodge de l'occupation vietnamienne afin que le peuple cambodgien puisse exercer son droit à l'autodétermination, et ainsi vivre dans un régime de démocratie libérale pluripartite et d'économie de marché.

5. Nous avons proposé, l'un après l'autre, plusieurs plans de paix et nous avons fait concessions après concessions dans un esprit de compromis afin d'aboutir à un règlement politique global.

6. Nous avons même accepté Hun Sen et son groupe installés, élevés et nourris par les forces d'occupation vietnamiennes au Cambodge, comme l'une des quatre parties cambodgiennes dans le processus de paix.

7. Nous avons soutenu sincèrement et loyalement le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Déclaration commune de Jakarta du 10 septembre 1990 et la résolution 668 (1990) du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous demeurons fidèles à ces trois documents et nous demandons à toutes les parties de les appliquer.

8. Nous sommes déterminés à nous en tenir à ces trois documents. Nous ne permettrons pas au Viet Nam et à la partie Phnom Penh de les fouler aux pieds ni de les modifier ni de les saboter. Nous joignons nos forces avec celles de tous les pays épris de paix et de justice, qui soutiennent le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité afin d'obliger le Viet Nam et la faction de Hun Sen à accepter S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk comme président du CNS, et à appliquer le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

9. Nos forces continueront résolument à s'unir pour mener le combat contre l'occupation vietnamienne qui se poursuit au Cambodge. Nous demeurons vigilants à l'égard de toute tentative des forces vietnamiennes et de leurs fantoches de capturer les zones libérées et contrôlées par nos forces de résistance.

III. APPEL A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

10. La Résistance nationale cambodgienne sous la direction de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk appelle les pays de l'ANASE et tous les autres pays épris de paix et de justice dans le monde, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, auxquels la Résistance nationale cambodgienne et le peuple cambodgien demeurent à jamais redevables de leur soutien, à continuer d'exercer leur pression sur le Viet Nam et la faction de Hun Sen pour les faire :

a) Accepter S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk comme président du CNS, comme il a été suggéré dans le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Déclaration commune de Jakarta et la résolution 668 (1990) du Conseil de sécurité de l'ONU;

b) Appliquer loyalement les trois documents ci-dessus mentionnés.

11. C'est seulement alors que l'Organisation des Nations Unies pourra pleinement jouer son rôle renforcé tel qu'il est indiqué dans le document cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne :

a) La vérification et le contrôle du retrait de toutes les catégories des forces vietnamiennes du Cambodge et les autres questions militaires qui s'y attachent;

b) L'administration du Cambodge pendant la période transitoire jusqu'à l'élection d'un gouvernement national;

c) L'organisation et la vérification des élections libres et équitables au Cambodge.
